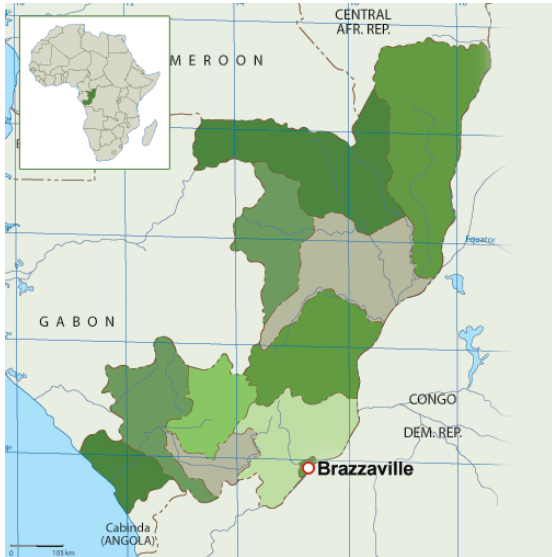


# La Banque africaine de développement en action

## Activités dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Congo – avril 2012



### Aperçu et éléments clés des interventions



- Le Groupe de la Banque africaine de développement a commencé ses opérations au Congo en 1972 et a approuvé 31 opérations dans les secteurs d'intervention de la Banque pour un montant d'environ 316,7 millions d'UC\*.
- Le secteur de l'eau a bénéficié de quatre opérations durant la période 1972-1989 totalisant un montant total de 88.3 millions d'UC.
- Suite aux conflits armés, les activités de la Banque ont connu un arrêt durant la période allant de 1989 à 2003. La normalisation de la coopération avec la Banque fin décembre 2004 a permis la reconstitution du portefeuille des opérations d'investissement avec le Congo.
- L'étude de faisabilité d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire, financée à travers la

Facilité africaine de l'eau (FAE) en 2007, représente la première intervention de la Banque dans le secteur de l'eau après la reprise. Sa réalisation a permis la mobilisation de financements importants pour la réalisation d'infrastructures d'eau potable et les réformes du secteur.

- Le portefeuille actif de la Banque au Congo comprend six opérations dont deux au niveau régionale dans les domaines de l'infrastructure, de l'agriculture et de la gouvernance pour un montant total de 95,3 millions d'UC.
- Le montant total des engagements pour les opérations nationales est de 32 millions d'UC, alors qu'il est de 63,3 millions d'UC pour les opérations régionales.

### Projet en cours

- **Projet d'assainissement de Brazzaville et Pointe Noire (12,8 millions d'UC)** : Ce projet découle de l'étude de faisabilité financée par la FAE. Approuvé en septembre 2009 pour une durée d'exécution de quatre ans, ce projet contribuera à l'amélioration de l'accès durable à l'assainissement et des conditions sanitaires ainsi que la protection de l'environnement dans les deux principales villes du pays.



- Les réalisations attendues de ce projet sont les suivantes:
  - (i) 6 450 nouvelles latrines individuelles construites :
  - (ii) (ii) 360 latrines publiques à cabines multiples genrées construites dans les établissements scolaires, les centres de santé et les marchés;
  - (iii) deux stations de traitement des matières de vidange à Brazzaville et deux stations de traitement à Pointe Noire réalisées;
  - (iii) (iv) 200 maçons formés aux techniques de construction des latrines;
  - (iv) (v) 220 relais féminins et 200 enseignants formés sur les thèmes de l'hygiène et de l'assainissement;
  - (v) (vi) 12 km de réseaux primaires et secondaires de drainage des eaux pluviales à Pointe Noire réhabilités;
  - (vi) (vii) des campagnes d'information, d'animation et de sensibilisation réalisées auprès des populations des deux villes; et
  - (vii) (viii) une étude institutionnelle de la stratégie d'assainissement au Congo.

Bien que le premier décaissement de ce projet soit intervenu sept mois après son approbation (septembre 2009), le chronogramme de réalisation du projet peut être respecté. Le projet est en cours d'exécution et la mise en œuvre ne connaît pas des problèmes particuliers.

Quelques résultats sont déjà enregistrés:

- (i) Au titre de l'appui institutionnel, la mairie de Pointe-Noire est dotée du matériel d'entretien du réseau d'assainissement;
  - (ii) Dans le cadre de la sensibilisation à l'hygiène, deux consultants sont à pied d'œuvre dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire;
  - (iii) L'étude de la stratégie nationale de l'assainissement est achevée et validée;
  - (iv) La réalisation des latrines familiales en mode travaux communautaires a démarré à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
  - (v) Les dossiers d'appel d'offres pour l'essentiel des marchés de travaux (construction des stations de traitement des boues de vidange et des latrines publiques, réhabilitation du réseau de drainage des eaux pluviales) sont finalisés et lancés, et le processus d'acquisition sera complété durant le premier semestre de 2012.
- Le gouvernement du Congo a fait du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la promotion de l'hygiène une priorité pour la réduction de la pauvreté et s'est engagé dans un vaste programme de municipalisation accélérée financé sur des ressources propres, qui vise la réhabilitation des infrastructures urbaines en particulier celles relatives à l'assainissement des eaux pluviales et l'alimentation en eau potable.

\*1 unité de compte (UC) = 1,54909 dollars américains (USD) en avril 2012